Les informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations clés pour l'investisseur de ce Compartiment. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Compartiment et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI INDEX J.P. MORGAN GBI GLOBAL GOVIES - ME
Un Compartiment de SICAV AMUNDI INDEX SOLUTIONS

Code ISIN : (C) LU1435162539

Cet OPCVM est géré par Amundi Luxembourg SA, société de Amundi Group.

Objectifs et Politique d'investissement

Ce Compartiment est géré de manière passive.

Le Compartiment a pour objectif de répliquer la performance du J.P. Morgan Government Bond Index Global (GBI Global), et de minimiser l'écart de suivi entre la valeur liquidative du Compartiment et la performance de l'Indice. Le Compartiment vise à atteindre un niveau d'écart de suivi du Compartiment et de son indice qui ne dépassera pas normalement 1 %.

L'Indice est un Indice coupons réinvestis : les coupons versés par les titres de créance composant l'indice sont inclus dans le rendement de l'Indice.
L'indice J.P. Morgan Government Bond Index Global (GBI Global) est un indice obligataire représentatif des titres d'État à taux fixe.

Pour plus d'informations sur la composition de l'indice et ses règles de fonctionnement, veuillez consulter le prospectus ou le site internet suivant : jpmorgan.com

La valeur de l'Indice est disponible sur Bloomberg (JPEIGGEU).

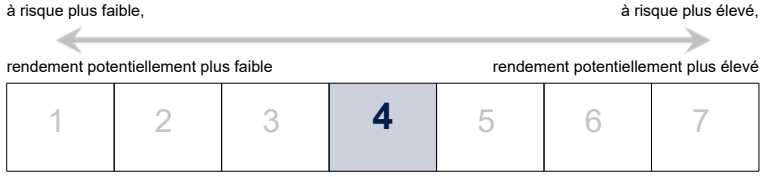
L'exposition à l'Indice sera réalisée par le biais d'une Réplication directe, principalement en investissant directement dans des valeurs mobilières et/ou des actifs éligibles représentant les composantes indicielles dans une proportion extrêmement proche de leur proportion dans l'indice.
Le Compartiment a l'intention de mettre en œuvre un modèle de réplication échantillonnée afin de répliquer la performance de l'Indice et il n'est par conséquent pas prévu que le Compartiment détienne chacune des composantes indicielles sous-jacentes à tout moment ou qu'il les détienne dans la même proportion que leurs pondérations dans l'Indice. Le Compartiment peut également détenir des titres qui ne sont pas des composantes indicielles sous-jacentes.
Le Gestionnaire d'investissement pourra avoir recours aux instruments dérivés afin de gérer les entrées et sorties de fonds et également si cela permet une meilleure exposition à une composante indicielle. Afin de gérer des revenus supplémentaires pour compenser ses coûts, le Compartiment peut également conclure des opérations de prêts de titres.

Politique de dividendes : l'action de capitalisation conserve automatiquement, et réinvestit, tous les revenus qui lui sont attribuables dans le Compartiment ; accumulant ainsi de la valeur dans le prix des actions de capitalisation.

La durée minimum d'investissement recommandée est 4 ans.

Les actions peuvent être souscrites ou rachetées (et/ou converties) chaque jour d'opérations (sauf exception mentionnée dans le prospectus) à leur prix de transaction respectif (valeur liquidative) conformément à ce que prévoient les statuts. Pour plus de détails, veuillez vous référer au prospectus de l'OPCVM.

Profile de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce Compartiment reflète principalement le risque du marché des obligations d'état internationales sur lequel il est investi.
Les données historiques pourraient ne pas constituer une information fiable.
La catégorie de risque associée n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».
Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.
Les risques importants pour le Compartiment non pris en compte dans l'indicateur sont:

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : lorsque les volumes d'échange sur les marchés financiers sont faibles, toute opération d'achat ou de vente sur ces marchés peut entraîner d'importantes variations/fluctuations de marché, susceptibles d'entraver la valorisation de votre portefeuille.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- Risque opérationnel : désigne le risque de défaillance ou d'erreur des différents prestataires impliqués dans la gestion et la valorisation de votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

Frais

Les frais que vous payez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Compartiment, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	1,50%
Frais de sortie	Néant
Frais de conversion	1,00 %
Ces taux correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur.	
Frais prélevés par le Compartiment sur une année.	
Frais courants	0,24 %
Frais prélevés par le Compartiment dans certaines circonstances.	
Les commissions de surperformance	Néant

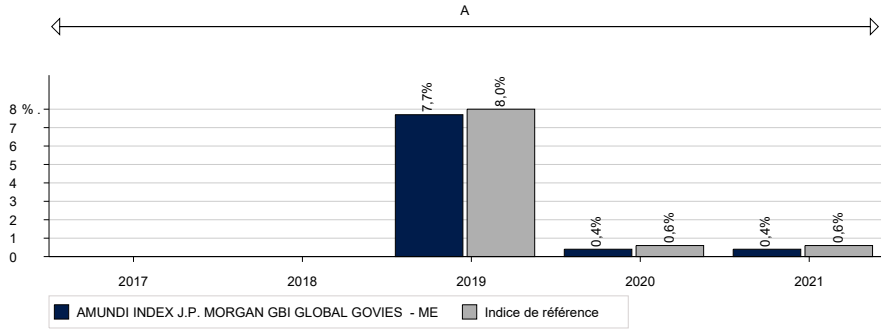
Les **frais d'entrée, de sortie** et **de conversion** indiqués sont des chiffres maximum. Dans certain cas, les frais payés peuvent être inférieurs - vous pouvez obtenir plus d'information auprès de votre conseiller financier.

Le montant des **frais courants** est fondé sur les frais de l'exercice clos le 30 septembre 2021. Ces chiffres peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils excluent :

- Les commissions de surperformance,
- les coûts de transaction du portefeuille, à l'exception des frais d'entrée et de sortie payés par le Compartiment lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre organisme de placement collectif.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique frais du prospectus de l'OPCVM disponible sur le site : amundi.com.

Performances passées



Le diagramme affiché ne constitue pas une indication fiable des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Compartiment.

Le Compartiment a été créé le 29 juin 2016. La Classe a été créée le 29 juin 2016.

La devise de référence est l'euro.

L'indicateur de référence est : J.P. Morgan Government Bond Index Global (GBI Global)

A : Simulation effectuée sur la base des performances réalisées entre le 25 septembre 2008 et le 30 octobre 2016 par le Compartiment luxembourgeois « INDEX GLOBAL BOND » de la SICAV « AMUNDI FUNDS » gérée par Amundi Asset Management et absorbée par AMUNDI INDEX J.P. MORGAN GBI GLOBAL GOVIES le 31 octobre 2016.
B : Performance du Compartiment depuis la date de son lancement.

Informations pratiques

- Nom du dépositaire : CACEIS Bank, Succursale de Luxembourg.
- Toute information complémentaire sur l'OPCVM (prospectus, rapports périodiques) est disponible en français, gratuitement, à l'adresse suivante : Amundi Luxembourg, 5, Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.
- Les détails de la politique de rémunération actualisée, y compris, notamment, une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et des avantages sont disponibles sur le site internet suivant : https://www.amundi.lu/retail/Local-Content/Footer/Quick-Links/Regulatory-information/Amundi et un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.
- Toute autre information pratique (ex. dernière valeur liquidative) est disponible sur le site internet www.amundi.com.
- L'OPCVM compte de nombreux autres Compartiments et classes qui sont repris dans le prospectus. Des conversions en actions d'un autre Compartiment de l'OPCVM peuvent être effectuées, sous réserve des conditions prévues au prospectus.
- Chaque Compartiment correspond à une partie distincte du patrimoine de l'OPCVM. Par conséquent, les actifs d'un Compartiment répondent exclusivement des droits des investisseurs relatifs à ce Compartiment et ceux des créanciers dont la créance est née à l'occasion de la constitution, du fonctionnement ou de la liquidation de ce Compartiment.
- Ce document décrit un Compartiment de l'OPCVM. Le prospectus et les rapports périodiques sont préparés pour l'ensemble de l'OPCVM désigné au début du document.
- La législation fiscale Luxembourgeoise applicable à l'OPCVM peut avoir un impact sur la situation fiscale de l'investisseur.
- La responsabilité d'Amundi Luxembourg SA ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

****

Cet OPCVM est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg (www.cssf.lu).
Amundi Luxembourg SA est agréé au Luxembourg and réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, Luxembourg.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 11 février 2022.